



Ecole primaire de Roquebillière
2, rue des écoles
06450 Roquebillière

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 7 novembre 2016

Présents :

Mme Marie-Alix Bergeon, conseillère, déléguée aux écoles;

Enseignants : Mme Fabienne Otto-Bruc (directrice-CP) ; Mme Sandrine Bois (MS/GS) ; Mme Pascale Terquis (CM1,CM2) ; Mme Audrey Salmeron (CE1/CE2) ; Mme Catherine Eliasse (enseignante MS/GS) ; M. Stéphane Munos (enseignant REGAD) ; Mme Linda Cornillon (PS/MS).

M. Jean-Marie Maria (DDEN)

Parents d'élèves : Mmes Marylène Turci, Roxanne GHILARDI, Elise ROSIER.

Excusés :

M. Manfredi, Maire de Roquebillière ;

M. Philippe Robert, Inspectrice de l'Education nationale ;

M. Christian Lassa (enseignant CE2/CM1)

Mme GARNIER Aurore, NOE Sophie, PASQUIER Lisa, M. GUINRAND Romain

Rappel : But du Conseil d'Ecole, rendre compte du fonctionnement de l'école et trouver des solutions pour l'améliorer.

Les parents d'élèves, élus au conseil d'école sont membres à part entière de cette instance participante : ils ont voix délibérative.

Le conseil d'école :

- **vote le règlement intérieur de l'école ;**
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire ;
- donne tous avis dans le cadre de l'élaboration du projet d'école sur le fonctionnement de l'école et sur les questions intéressant la vie de l'école (actions pédagogiques, moyens alloués à l'école, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, etc.);
- adopte le projet d'école ;
- est informé, entre autres choses, des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents et notamment la réunion de rentrée

I. PRESENTATION DES PARENTS ET DES ELEVES ELUS

PARENTS D'ELEVES

Titulaires :

Mme Aurore Reybaud
Mme Sophie Noé
Mme Marylène Turci
M. Romain Guintrand
Mme Lisa Pasquier
Mme Roxane Gillardi

Les enseignants remercient les parents qui s'investissent dans l'école pour les enfants et notent qu'une collaboration constructive a été mise en place dans l'intérêt des élèves.

DELEGUES D'ELEVES

CP : Noémie DELAIGUE, Noah SOMAINI
CE1/CE2 : Scott NICOLAO et Luna CHESSEL
CE2/CM1 : Pierre FERAUD et Yasmine GHANEM
CM1/CM2 : Luccia SPADA et Tristan ROCHEREAU

Chaque classe a organisé des élections complètes, chaque candidat ayant présenté son programme s'est ensuite soumis au vote de ses camarades, lequel a été réalisé à bulletin secret. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la partie du projet d'école consacrée à l'éducation à la citoyenneté. Au fil des années les élèves sont de plus en plus conscients de leur rôle et de ses implications.

Les délégués de élèves ont été invités à ce conseil d'école afin qu'ils puissent se présenter et communiquer leurs projets.

- Les élèves ont pris des décisions et ont mis en place des jeux aux récréations afin de réduire les conflits.
- Ils ont noté des problèmes à la cantine : déplacement, bruit lors du repas. Ils ont fait 2 propositions (chacun s'occupe de soi, affiches pour respecter les consignes et le personnel) et une demande à la municipalité alarme visuelle afin de réduire le volume sonore.
- Dans la nouvelle école, les garçons demandent s'il était possible de prévoir des portes dans les toilettes des garçons, ils se plaignent du manque d'intimité.
- Est-il possible de monter la hauteur des grillages de la cour de récréation pour éviter de perdre les ballons.
- Pourrait-on peindre la façade de la nouvelle école dans des couleurs plus gaies ?
- Après le succès du cross du collège, les plus grands souhaiteraient organiser un cross pour les Cycles 2.

Les enseignants notent le sérieux et l'investissement des délégués ainsi que la responsabilisation effective des élèves de CM1/CM2.

II. PRESENTATION DU PERSONNEL DE L'ECOLE

- Le personnel enseignant :

– Mme Linda Cornillon (PS) ; Mme Catherine Eliasse (MS /GS); Mme Sandrine Bois (MS/GS) ; Mme Fabienne Otto-Bruc (directrice-CP) ; M. Christian Lassa (CE2, CM1); Mme Pascale Terquis (CM1, CM2) ; Mme Audrey Salmeron (CE1/CE2) ; Mme Julie Bracq (CE2/CM1) ; M. Stéphane Munos (REGAD);

- Le personnel municipal

Mmes Odile Fassi (PS), Anne-Marie Scourzic (GS) ATSEM

Mmes, Dorine De santi, Dominique Roig, Christelle Lessatini et Laurence Contenseau, Nayhalie Roberi, M. Aubenois Patrick: AVSI (aide à la vie scolaire individuelle) pour 6 enfants de l'école.

- Mme Sabine Cornillon-Ferrua, infirmière au collège, seconde le médecin scolaire pour les visites médicales, et propose des animations dans les classes sur l'hygiène corporelle et alimentaire.
- M. Jean-Marie Maria, Déléguée Départementale de l'Education Nationale, est bénévole. Elle est désignée par l'Inspection Académique. Elle est un intermédiaire entre l'école, l'Inspection Académique et la municipalité. Elle remet chaque année un rapport sur le fonctionnement de l'école et sur la sécurité à la Mairie et à l'Inspection Académique.
- Mme Annick Maria, Mlle Marion Goussin, aides à la direction

III. APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Lecture du règlement au cours de laquelle quelques explications sont données.

Ce règlement est donné le 1^{er} jour de classe. Il doit être lu avec attention et signé avec la mention « Lu et approuvé ».

Règlement approuvé à l'unanimité.

IV. BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2016

1) L'effectif général est de 135 enfants, 134 l'an dernier. Des mouvements ont déjà eu lieu depuis la rentrée des classes.

2) Organisation des classes :

PS/MS : 27, MS/GS : 24, CP : 21, CE1/CE2: 22, CE2/CM1 : 19, CM2 : 22

Des radiations et des inscriptions sont en cours.

3) Mise en place des nouveaux programmes pour tous à partir de cette année, avec un changement dans les cycles: le cycle 1 (cycles des apprentissages premiers PS/MS/GS) Cycle 2 (apprentissages fondamentaux CP/CE1/CE2, cycle 3 (Cycle de consolidation), CM1/CM2/6, Cycle 4 (cycle des approfondissements) 5, 4, 3^{ème}.

- Les programmes sont axés sur les compétences plus que sur les disciplines et sont travaillés de façon transversales et spirales. En EPS on fait aussi du Français et des maths et chaque année on reprend la compétence en l'enrichissant.
- Mise en place d'un livret d'évaluation numérique national pour l'élémentaire et carnet de réussite pour la maternelle, évaluation nationale pour les GS.

4) Exercices de sécurité

6 exercices de sécurité seront effectués à partir de cette année dans toutes les écoles de France :

3 exercices d'alerte incendie, 1 exercice alerte tremblement de terre, 1 exercice alerte confinement (Pollution) et 1 exercice alerte intrusion (confinement ou fuite). Les familles seront prévenues par un mot d'information dans les cahiers.

Problème d'alarme

Film occultant à installer sur les fenêtres

VI- ACTIVITES ET PROJETS

Un nouveau projet d'école a été élaboré en juin 2016. Il est mis en place pour trois ans.

Ce projet est élaboré à partir de trois axes prioritaires définis par le plan académique mais aussi par les constats et les évaluations des enseignants.

Les trois axes définis par le plan académique sont :

- **Mieux former pour mieux réussir à l'école**
- **Mieux accueillir pour assurer l'équité de l'école**
- **Favoriser une meilleure ouverture à l'école.**

Dans ce cadre, nous avons d'ores et déjà élaboré plusieurs fiches actions : conseil des élèves (responsabilisation et autonomie des élèves), stage de cohésion de rentrée, Orchestre à l'école et décroisement du lundi, liaison GS/CP, Laïcité, Echanges de lecture et création de comités de lecture.

Stage de cohésion APPN (kayak, natation, course d'orientation). Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la réussite de ce projet. Un des objectifs prioritaire est de créer un esprit d'entraide entre les élèves, qui reste effectif toute l'année.

Conseil d'élèves

OAE : Poursuite de cette action selon une organisation légèrement différente

- Chaque enseignant s'occupe d'une activité selon ses aptitudes et en tenant compte des besoins des élèves.
- Le travail des groupes chorale et orchestre aboutira à la fin du semestre à une production

commune à toute l'école sur le thème du Reggae, du slam et du hip hop, en partenariat avec le groupe percussion du collège.

- Mme Terquis : expression théâtrale, Mme Otto-Bruc : orchestre et chorale, Mme Bracq: Arts plastiques, Mme Salméron: sciences.
- En maternelle, Mmes Eliasse et Cornillon alternent musique et arts visuels.

Liaison GS/CP (Catherine)

Echanges de lecture et comité de lecture

Une fois par semaine, des élèves des classes de élémentaire et 6 élèves de Segpa vont lire une histoire dans les classes de maternelle et du CP de la manière suivante :

- SEGPA + CM1 chez MS/GS
 - CM1/CM2 chez PS/MS
 - CE1/CE2 chez CP
- Les classes sont inscrites au « Prix des Incorruptibles ». Le but est de lire et de travailler autour de livres puis d'élire un livre de l'année par niveau.

Ski scolaire : Les cours commenceront à la rentrée de janvier 2017. Les parents accompagnateurs seront les bienvenus.

- **Deux classes se rendront au ski de fond et deux au ski de piste**, tout le monde le mardi afin de faciliter l'organisation.
- Le Conseil Général prête les skis, les bâtons et les chaussures. Il finance en partie les transports et en totalité les heures de cours.
La municipalité finance les remontées mécaniques et une partie des transports.
Un mot sera distribué afin de solliciter l'aide des parents pour l'accompagnement.
Le Conseil Général peut prêter du matériel aux parents accompagnateurs, il est également rappelé que les enfants qui pratiquent le ski de fond ont le droit d'emprunter gratuitement le matériel en dehors du temps scolaire.

Les parents doivent fournir le reste de l'équipement de chaque élève. Le casque est fortement recommandé pour le ski de piste.

- **Plan Natation** : Le conseil départemental organise et finance pour les classes de CM2 (transport, cours et personnel) pour un cycle de 6 séances de natation au pôle sport de Saint martin vésubie. Ce qui permettra en complément des activités aquatiques pratiqués au plan d'eau, d'avoir la possibilité pour nos élèves de valider la compétence « Savoir nager », que nous ne pouvions pas mettre en œuvre jusqu'à présent.
- **Plan Escalade** : Le conseil départemental organise et finance également un plan « Escalade » 6 séances d'escalade pour l'école. Les élèves pouvaient déjà travailler les compétences liées à cette discipline au gymnase de Roquebillière, ceci nous permettra d'aller plus loin dans ce que nous proposons déjà. Les MS/GS et CP pratiqueront l'escalade

au gymnase, les CE1/CE2 et CE2/CM1 iront alternativement 3 fois au gymnase et 3 fois au pôle sport de Saint Martin Vésubie.

V- BILAN DE LA FÊTE DE FIN D'ANNEE / COMPTE-RENDU FINANCIER DU COMPTE OCCE

← Bénéfice fête de fin d'année : 4472,74€

L'utilisation de l'argent collecté grâce à l'investissement des associations des parents d'élèves se répartit comme suit.

Solde au 1/09/16 sur le CCP : 5000€

		Dépense s	5000
OCCE		400	
MAIF		300	
Plantes jardinières		50	
Tombola		300	
Crédits classes		2400	
Confettis		150	
Frais d'urgence		300	
USEP		300	
			Solde 1000

*Crédit classe : 400 €/ classe serviront à financer les entrées ou les guides des sorties scolaires ainsi que l'achat de petit matériel pédagogique, soit 2400€.

Tous nos comptes sont vérifiés par l'organisme OCCE.

Crédit de la municipalité : 55 €/enfant pour la rentrée. Les élus ajoutent chaque année une partie de leur solde qui, les années précédentes, nous ont permis l'achat de matériel pédagogique, d'assurer la maintenance informatique et de financer une partie des projets.

L'association des parents d'élèves finance une partie de nos projets (sorties scolaires, achats de livres ou jeux pédagogiques)

X- INTERVENTION DES PARENTS D'ELEVES

L'organisation du loto a permis de financer la totalité du spectacle de Noël «123 Soleil » à la Mairie.

- Lundi 5 décembre (maternelle)
- Vendredi 16 décembre (élémentaire)

Prévisions :

- Marché de Noël
- Loto en Février
- Journée Star Wars
- Muguet

XI- REMARQUES DIVERSES

- Le permis de construire de la nouvelle école a été déposé. Le Conseil Départemental sera le Maître d'œuvre.

Le compte rendu du conseil d'école est disponible par voie d'affichage, sur le site internet de l'école, et en support papier.

Le conseil d'école a pris fin à 19h00.